



DI de Nouvelle-Aquitaine

Déclaration intersyndicale de boycott de la séance du CTSD du 27 mai 2021

Monsieur le Président,

En consultant les représentants du personnel sur les effectifs de référence 2022 pour les services impactés par les transferts de fiscalités, vous êtes manifestement en contradiction avec la feuille de route de la Directrice Générale pour les bureaux dont vous fixez le niveau d'emploi à zéro pour l'année prochaine.

C'est le cas des bureaux de douane de Guéret et d'Arcachon.

En effet, la Directrice Générale a annoncé aux agents, le 6 mai dernier, sa décision de *sortir de la discussion les propositions de fermeture de petites structures afin de concentrer la discussion sur les problématiques de reclassement des agents.*

De plus, la discussion sur les effectifs impactés par les transferts de fiscalité ne peut être envisagée qu'en prenant en compte les besoins urgents en personnels de nombreux services tant pour le contrôle que pour l'accompagnement des usagers ainsi que les axes stratégiques présentés aux organisations syndicales.

Pourquoi envisager le départ d'agents vers la DGFIP alors que des besoins existent partout que ce soit en termes de charges de travail ou de missions qui ne sont plus accomplies ?

Sur ce sujet des missions, malgré les effets d'annonce de la DG, nous ne pouvons que constater l'immobilisme des directeurs et le vôtre dans cette instance, puisque sans l'esprit d'initiative des représentants des personnels, le sujet ne serait traité qu'à l'aune des transferts de fiscalité.

Nous notons que le point sur les potentialités en termes de missions a bien été ajouté à l'ordre du jour de cette instance, il faut dire que vous en avez l'obligation, puisque la demande émane de plus de la moitié des représentants des personnels. Mais quels documents allez-vous nous communiquer pour nous aider à évaluer les besoins en personnels dans notre interrégion ?

Comme d'habitude, ce rôle reviendra aux organisations syndicales et aux agents qui sauront faire remonter les contrôles qui ne sont plus faits, la souffrance des personnels qui ploient sous la charge de travail ou les besoins qui naissent de l'explosion de l'e-commerce et des nouvelles règles en matière déclarative.

Comment passer sous silence le scandale de l'abandon de la fiscalité énergétique et environnementale (3 TIC, TGAP) alors que la douane a fait la preuve de son efficacité dans ces matières que ce soit en termes de gestion, de contrôle ou de proximité avec les opérateurs ?

Les missions traditionnelles que sont la gestion de la TICPE et la francisation sortent aussi du giron de la douane.

Pourtant, l'expertise de la douane en matière de gestion et de contrôle de la TICPE a été reconnue par la Cour des Comptes et il existe une grande cohérence à maintenir cette fiscalité au sein de notre administration.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de contrôler des flux et des stocks de produits mais aussi leur utilisation dans le cadre de l'avitaillement des moyens de transports.

Qui mieux que la douane peut réaliser ces missions ?

Il en va de même pour l'abandon de la francisation qui après l'externalisation de la jauge nous prive d'une source d'information en matière maritime.

Il y avait une cohérence en matière d'organisation de la DGDDI entre ses missions de gestion et ses missions de lutte contre les trafics et c'est cette cohérence qui est en voie de démantèlement.

Il est de notre responsabilité en tant qu'élus des personnels mais aussi en tant que douaniers de défendre ces missions qui ne seront plus accomplies.

Comment nous prononcer aujourd'hui sur le dispositif de reclassement des agents concernés par les transferts, sujet essentiel, alors que l'accompagnement social des personnels est encore en cours de discussions au niveau national et que nos instances nationales attendent des documents sur le sujet de la part de la direction générale ?

Pour ces raisons, nous boycotterons la séance du comité technique d'aujourd'hui.

Les représentants des personnels CFDT-CGT-Solidaires-USDFO au CTSD de Nouvelle-Aquitaine.